



# Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 30 JUIN 2022**

**OBJET : URBANISME**

48) Zac Ivry-Confluences - Dénominations  
D/ Allée Susette La Flesche



**ETAT DE PRESENCE POINT 48**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	12
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE TRENTE JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 24 juin 2022 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 48**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BERTOUT-OURABAH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme OUDART, M. PECQUEUX, M. PRIEUR, M. RHOUMA, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BLONDET, Mme BOUFALA, Mme DIARRA, Mme GILIS, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme KAAOUT, Mme LALANDE, Mme LE FRANC, Mme MACALOU, Mme OUABBAS, Mme RAER, M. AUBRY, M. BOUILLAUD, M. FOURDRIGNIER, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

M. BADI, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,  
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par M. MARCHAND,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme GILIS,  
Mme MEDEVILLE, Conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE,  
M. QUINET, Adjoint au Maire, représenté par M. SPIRO,  
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,  
Mme DORRA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,  
Mme FREIH BENGABOU, Conseillère municipale, représentée par M. MASTOURI,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par Mme RAER,  
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par Mme BERNARD,  
Mme SEBAIHI, Adjointe au Maire, représentée par M. RHOUMA.

**ABSENTS EXCUSES**

M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale,  
M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **URBANISME**

48) Zac Ivry-Confluences - Dénominations  
D/ Allée Susette La Flesche

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu l'arrêté préfectoral n°2010/7224 du 28 octobre 2010, décidant la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Ivry-Confluences,

vu le programme de ladite ZAC, prévoyant la construction de logements, bureaux, activité, commerces, et équipements publics desservis par de nouveaux espaces publics et voiries,

considérant la création d'une nouvelle voie communale, reliant la rue Marguerite Thibert et le boulevard Paul Vaillant Couturier,

considérant qu'il est d'intérêt communal de faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours, la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier, des livraisons, ou encore la localisation GPS, en identifiant clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation,

considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT,

vu la proposition du groupe de travail sur les dénominations de nommer cette nouvelle voie « Allée Susette La Flesche », en mémoire de la femme issue de la tribu amérindienne des Omahas, professeure, journaliste, auteure, conférencière et activiste de la cause des Amérindiens qui par ses nombreux combats, obtient la citoyenneté américaine pour elle-même et pour les membres de sa tribu,

vu le plan, ci-annexé,

### **DELIBERE**

Adopté à la majorité  
par 36 voix pour, 8 abstentions

**ARTICLE UNIQUE** : DECIDE de dénommer « Allée Susette La Flesche » la nouvelle voie piétonne reliant la rue Marguerite Thibert au boulevard Paul Vaillant Couturier à Ivry-sur-Seine.

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE  
RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 06/07/2022